

Organisation informative et structuration de l'énoncé – Les prépositions, Travaux du CLAIX, vol. 21, 2011, dir. Jean-Marie Merle & Charles Zaremba, Aix-en-Provence, PUP, 274 p.

Présentation

Jean-Marie Merle*

Ce volume contient des articles portant sur deux thèmes de réflexion du CLAIX : d'une part, la structure informative des énoncés ; d'autre part, les prépositions.

La réflexion sur la structure informative des énoncés exige une vue globale, sur laquelle s'interrogent Claude Hagège, Renaud Méry et Christian Touratier.

Claude Hagège¹ propose une réflexion sur le nombre de « points de vue sur la forme et le sens » qu'il est légitime d'adopter dans la description d'une langue donnée. Il montre que l'analyse selon trois points de vue – morphosyntaxique, sémantico-référentiel, énonciatif-hiérarchique – est mieux à même de rendre compte des faits linguistiques qu'une analyse comportant deux

* Université de Provence, CNRS, UMR 6057.

Présentation : MERLE Jean-Marie, 2011, p. 9-14.

1 Notes prises lors d'une conférence faite à l'Université de Provence.

points de vue – selon le signe biface de l’orthodoxie saussurienne. Sa démonstration s’appuie, à partir d’observations faites sur le chinois et sur le japonais, sur les cas de « dédoublement » du « sujet » qui ont pour fonction de matérialiser en énoncé la sélection référentielle ; et, à partir de l’exemple des pronoms en ouolof, sur la mobilisation de la morphologie à des fins de focalisation.

Renaud Méry met d’abord en évidence la faiblesse des définitions du couple *thème-rhème* et du couple *sujet-prédicat*. Puis il introduit le concept de repérage, défini comme une opération établissant entre deux termes une relation de localisation, ordonnée, et il explore l’interaction des trois niveaux reconnus comme constitutifs de l’énoncé dans le cadre de la théorie des opérations prédicatives et énonciatives : celui de la relation primitive, au niveau notionnel, sémantique ; celui de la relation prédicative, au niveau structurel ; celui de la relation énonciative, au niveau référentiel et pragmatique. R. Méry examine tour à tour les énoncés passifs et les structures existentielles, entre autres, pour mettre à l’épreuve les avatars du couple *source-cible*, au niveau notionnel ; les variations du terme de départ, au niveau prédicatif ; et l’intérêt de la distinction entre terme de départ et premier argument, à la charnière entre relation primitive et relation prédicative, mais également entre terme de départ et repère constitutif, à l’articulation entre relation prédicative et relation énonciative.

Christian Touratier part du principe que, en dehors de la « focalisation syntaxique ou intonative » et en dehors de la « rhématisation syntagmatique ou intonative », « la structure informative se construit à partir des fonctions syntaxiques de l’énoncé », selon une « conception constructionnelle » rendant compte de tous les constituants sans exception. Pour autant, les occasions sont nombreuses de perdre le lien. Ch. Touratier examine les avantages de la notion de macro-syntaxe, les problèmes que posent les apostrophes, l’extraposition, les dislocations, ainsi que les caractéristiques des pronoms personnels clitiques.

Viennent ensuite deux articles, de Jean Guilbert et de Pierre-Yves Dufeu, qui respectivement portent sur la valeur informative des différents segments d’un énoncé donné, et sur la séquence injonctive en ancien français.

Jean Guilbert s’intéresse à la « neutralisation informative » en partant de la constatation que, dans un énoncé donné, tous les segments n’ont pas nécessairement de valeur informative. Il envisage successivement la sélection opérée par la visée informative, la levée de l’ambiguïté théorique de l’apport informatif à l’aide d’une structure de focalisation, le lien entre connecteur et foyer informatif, l’opposition entre *car* et *parce que*, qui orientent de façon radicalement différente l’interprétation de l’apport informatif, et la portée de la négation.

Pierre-Yves Dufeu met au jour le lien entre l'interjection, l'impératif et la prédication dans la séquence injonctive en ancien français, envisagée comme un cas particulier de la séquence informative. P.-Y. Dufeu met en évidence la fonction de l'interjection, qui est d'ouvrir la séquence injonctive ; celle de l'apostrophe, qui marque le passage d'une séquence injonctive à une autre ; la compatibilité relative entre syntagmes impératifs et coordination ; la quasi-incompatibilité entre coordination et interjection dans le cadre de la séquence injonctive ; la récurrence, enfin, d'une prédication clôturant la séquence, et la relation que cette prédication entretient avec l'injonction.

Les prépositions des langues indo-européennes sont envisagées par Paul Garde dans l'une de leurs particularités : celle de s'employer également comme préverbes. Françoise Douay s'intéresse, en diachronie, à la place donnée à la préposition par les grammairiens, de l'Antiquité à l'aube du XVIII^e s. Christian Touratier et Dominique Batoux analysent respectivement en latin et en allemand le rôle des cas dans l'interprétation de la syntaxe et dans la construction du sens. Sophie Saffi & Luciana Soliman observent *en* dans une perspective guillaumienne, ainsi que ses homologues en italien. Alberto Bramati et Françoise Nin étudient les syntagmes prépositionnels et le problème que pose leur traduction dans une approche comparative entre le français et, respectivement, l'italien et l'espagnol. Charles Zaremba met en évidence l'asymétrie des prépositions du polonais exprimant l'antériorité et la postériorité, et il compare deux paradigmes de composition prépositive. Jean-Marie Merle, enfin, envisage différentes caractéristiques des prépositions et de la fonction prépositionnelle, puis il examine le rôle d'une paire de prépositions (*into* et *out of*) dans les structures résultatives en anglais.

Paul Garde observe dans le groupe des langues indo-européennes certaines caractéristiques des prépositions, morphèmes typiquement préposés et distincts, remplissant une fonction comparable à celle des désinences casuelles, postposées et incorporées. Dans de nombreuses langues indo-européennes, ces morphèmes s'emploient comme prépositions, mais également comme préverbes. Dans le cadre théorique des dépendances syntaxiques élaboré par Tesnière, ces mêmes morphèmes s'analysent respectivement comme subordinants et comme subordinés, selon leur fonctionnement de prépositions ou de préverbes. P. Garde reprend l'opposition établie par Greenberg entre langues à ordre centripète (ex. anglais *white horse*) et langues à ordre centrifuge (ex. français *cheval blanc*), et il revient sur le paradoxe des préverbes, qui favorisent un ordre centripète, tandis que les prépositions favorisent un ordre centrifuge.

Françoise Douay présente le traitement réservé à la préposition depuis l'Antiquité et Denys le Thrace qui, au II^e s. av. J.-C., lui donne une place dans les parties du discours, aussi bien « en composition » qu'« en construction » (cf. P. Garde, dans ce volume). Donat, au IV^e s. de notre ère, admet également qu'elle est partie du discours et qu'elle est apte à se préposer à toute autre partie du discours, et il examine la corrélation entre préposition et grammaire casuelle. Au début du XV^e s., dans la première grammaire (anonyme) du français en français, en revanche, la préposition ne figure pas. Dans la *Grammaire générale et raisonnée*, Arnauld et Lancelot (1660) distinguent prépositions et particules et abandonnent les « prépositions conjointes » de Donat pour ne garder que les « prépositions séparées », qu'ils classent selon des critères sémantiques. F. Douay analyse la façon dont ils traitent *de*, *en*, *à*, leur volonté d'infléchir l'usage en le normalisant, ainsi que la place réservée chez eux aux cas et notamment au génitif et au datif. Chez Buffier (1709), la préposition entre dans la catégorie plus vaste des « modificatifs », spécialisés dans l'expression des « circonstances du nom et du verbe », au sein desquels la préposition se distingue comme « expression qui n'a de sens complet qu'avec le secours d'un autre mot qui en est le régime ». Le paradigme propre aux prépositions attendra pour accéder à l'existence Dumarsais, Girard, Beauzée, Silvestre de Sacy et l'abandon du modèle casuel emprunté au grec et au latin.

Christian Touratier analyse la rection des cas (accusatif ou ablatif) par les prépositions, en latin. Il envisage le cas et la préposition comme un « signifiant discontinu », ou comme « deux sous-morphèmes d'un morphème composé » (cf. Françoise Douay dans ce volume). La question du choix se pose néanmoins à propos des prépositions qui se construisent soit avec un ablatif, soit avec un accusatif (*in*, *sub*, *subter*, *super*). Ch. Touratier examine cette question en détail, dans les paires à l'intérieur desquelles le cas détermine l'interprétation syntaxique (*in campum currebat* / *in campo currebat*), mais également dans les énoncés sans verbes.

Dominique Batoux envisage un problème analogue en allemand. Elle montre que l'opposition locatif – directif peut reposer sur le choix d'une préposition, mais que cette opposition peut aussi dépendre entièrement du cas choisi (datif pour une relation locative ; accusatif pour une relation directive). Avec un même verbe, un même syntagme prépositionnel, une même préposition, les deux cas de figure sont possibles : avec un verbe dit « de mouvement », on peut avoir une relation locative, et inversement, avec un verbe dit « de position », on peut avoir une relation directive. L'interprétation de la syntaxe et celle de la signification, sont déterminées par le cas.

Sophie Saffi & Luciana T. Soliman se donnent pour objectif de montrer que *en* préposition, pronom ou particule de gérondif est un même mot-en-puissance

qui donne lieu à plusieurs mots-en-effet selon que la saisie est plus ou moins précoce sur le temps opératif du mouvement de pensée symbiotique qu'il véhicule. Dans un premier temps, elles montrent les orientations dynamiques en jeu dans la conception du temps impliqué du procès contenu dans le verbe et le potentiel de l'expression de ces mouvements de pensée dans le système phonologique mobilisé pour les matérialiser. Elles expliquent l'utilisation de la préposition *en* dans la construction gérondive française, puis l'emploi du groupe consonantique *-nd-* dans le *gerundio*, le gérondif italien. Dans une optique (psycho-)systématique, S. Saffi & L. Soliman présentent la distribution et la répartition dans le champ sémantique français des prépositions *en*, *dans*, *de* ; et, mettent en regard les prépositions italiennes *in* et *ne*.

Alberto Bramati se propose d'ébaucher une méthode destinée à élaborer un « dictionnaire bilingue des constructions prépositionnelles des verbes français et italiens les plus fréquents à l'usage des traducteurs. Son étude porte sur la distinction entre complément de verbe et ajout, qu'il envisage selon un continuum. A. Bramati défend l'idée que le traducteur tirerait un bénéfice considérable d'un dictionnaire répertoriant aussi les compléments non valenciels, autrement dit les ajouts compatibles avec chaque structure verbale ou nominale. Il établit la distinction entre les syntagmes prépositionnels dont la signification est indifférente à leur propre statut syntaxique (qu'ils soient compléments valenciels ou ajouts), syntagmes dont l'interprétation est sélectionnée par le verbe (ou le nom) dont ils dépendent, et syntagmes satellites, dans lesquels la traduction de la préposition est imprévisible.

Françoise Nin consacre un article au problème que posent, pour les traducteurs comme pour les étudiants en espagnol, les constructions de type *être + Prep + N*, en français, face aux constructions *ser / estar + Prep + N*, en espagnol. La difficulté tient d'abord au choix entre les deux verbes supports, *ser* et *estar* ; mais elle tient également à ce que certaines réalisations en *ser / estar* n'ont pas d'homologue en *être*. F. Nin, pour aboutir à un classement, dégage les caractéristiques respectives de ces réalisations.

Charles Zaremba s'intéresse dans un premier article à certaines prépositions du polonais (*przed*, *za*, *po*). La relation prépositionnelle spatiale peut s'interpréter de diverses façons selon le repère envisagé et les propriétés culturellement associées à ce repère, mais également en fonction d'une autre composante : la prise en compte d'un observateur (qui peut coïncider avec l'énonciateur ou avec le co-énonciateur). Dans les emplois temporels des prépositions, Ch. Zaremba examine les repérages déictiques et l'indexation des relations prépositionnelles. Ses observations mettent en évidence l'absence de symétrie manifeste des relations d'antériorité et de postériorité.

Dans un second article, Ch. Zaremba étudie les prépositions du polonais composées en *z-* (exprimant la sortie d'un repère à deux ou à trois dimensions), et en *po-* (*po* + locatif : occupation aléatoire et potentiellement maximale d'un repère ; *po* + accusatif : continuité sans franchissement de limite). Les composés de *z-* régissent le génitif, « comme s'il y avait neutralisation de la recton du second élément », tandis que les composés en *po-* régissent le cas du second élément : c'est la recton de *po* qui est neutralisée. Pour autant, l'apport sémantique de *po-* « n'est pas aussi élémentaire que celui de *z-* ». Ch. Zaremba montre que *z-* apporte systématiquement le sème « ablatif », tandis que *po-*, combinée exclusivement « à des prépositions marquant une absence de contact avec le repère », ou introduisant un repère pluriel, donne une pertinence prépondérante à l'homogénéité (spatiale) du repère, qui transcende la discontinuité.

L'article de Jean-Marie Merle commence par quelques remarques générales sur le fonctionnement des prépositions en anglais. Il envisage successivement leur statut syntaxique, en commençant par l'approche de Jespersen (1924), qui les classe parmi les particules, et celle de Huddleston & Pullum (2002), qui annexent les particules adverbiales à la catégorie de la préposition ; la problématique de leur intégration au « syntagme prépositionnel » ; leur fonction diastématique, fonction de mise en relation de deux éléments ; les relations de repérage qu'elles mettent en œuvre : repérage énonciatif par indexation sur une situation d'énoncé (ou d'énonciation) ; repérage structurel par incidence sur un support ; repérage sémantico-référentiel, mis en place par les deux premiers. J.-M. Merle aborde enfin le rôle d'un couple de prépositions, *into / out of* (locution prépositive), à l'intérieur de structures résultatives, pour exprimer l'accès à la validation ou à la non validation du nexus résultatif.

Sommaire

Présentation de Jean-Marie MERLE 9

I. Organisation informative et structuration de l'énoncé

Claude HAGEGE
Deux ou trois points de vue sur les formes et le sens ? [notes] 17

Renaud MERY
L'idée de thématisation et le concept de repérage 23

Christian TOURATIER
Sur quelle syntaxe fonder la structuration informative ? 49

Jean GUILBERT
Neutralisation informative, entre syntaxe et visée informative 65

Pierre-Yves DUFEU
La séquence injonctive en ancien français 77

II. Les prépositions

Paul GARDE
La préposition-préverbe, marque de fabrique de l'indo-européen 103

Françoise DOUAY-SOUBLIN
Préhistoire de « nos » *prépositions*, de l'Antiquité au XVII^e siècle français 121

Christian TOURATIER
La préposition latine *in* + ablatif ou + accusatif, opposition significative,
ou variation morphologique ? 131

Dominique BATOUX Le verbe dans la problématique <i>locatif</i> vs. <i>directif</i> en allemand	151
Sophie SAFFI & Luciana T. SOLIMAN Les issues romanes de <i>in</i> et de <i>inde</i> : <i>en</i> , <i>in</i> , <i>ne</i> , prépositions, pronoms et particules de gérondif en français et en italien	167
Alberto BRAMATI Pour une grammaire contrastive français-italien des prépositions – une nouvelle hypothèse	193
Françoise NIN La traduction des constructions prépositionnelles : un casse-tête franco-espagnol – illustration à partir d’un cas	205
Charles ZAREMBA L’asymétrie des propositions polonaises désignant l’antériorité et la postériorité (<i>przed</i> , <i>za</i> , <i>po</i>)	221
Charles ZAREMBA Les prépositions polonaises composées en <i>z-</i> et <i>po-</i>	237
Jean-Marie MERLE Remarques générales sur les prépositions en anglais, et sur <i>into</i> et <i>out of</i> en particulier	249